

L'expérience de terrain

Document imprimé à partir de dorifor.be.

Vous pouvez rencontrer un conseiller sans rendez-vous à la Cité des métiers, Avenue de l'Astronomie 14, 1210 Bruxelles (métro Madou), lundi, mardi, mercredi et vendredi de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h, jeudi de 13h30 à 19h (jusqu'à 16h pendant les vacances scolaires).

Vous avez moins de 30 ans et êtes tenté par un stage, un job d'étudiant, un projet solidaire? en Belgique ou à l'étranger ? Découvrez les formules possibles !

Vous voulez vivre une expérience professionnelle en entreprise ?

Pour mettre en pratique une formation, découvrir la réalité concrète d'un métier avant d'en faire un choix de profession ou, tout simplement, faire connaissance avec le monde du travail, rien de tel qu'un stage ou un job d'étudiant.

Selon votre âge et votre situation, optez pour le stage First, un job d'étudiant ou un stage à l'étranger.

- Le **Stage First** offre une première expérience professionnelle rémunérée aux chercheurs d'emploi de moins de 30 ans. D'une durée de trois ou six mois, il se déroule dans une entreprise, une asbl ou un service public. Sur place, vous êtes encadré et formé. Pour pouvoir en bénéficier, vous devez être inscrit comme chercheur d'emploi inoccupé depuis au moins 3 mois après les études, avoir au maximum un Certificat de l'enseignement secondaire supérieur et ne pas avoir d'expérience professionnelle de plus de 90 jours consécutifs. Intéressé ? Contactez votre conseiller référent dans votre antenne d'Actiris.

- Le **job d'étudiant** est un travail rémunéré en entreprise. Il peut être effectué par les étudiants de 16 ans minimum (ou 15 ans s'ils ont suivi au moins deux années de l'enseignement secondaire) et est sans limite d'âge. Condition d'accès : être étudiant à titre principal.

Vous voulez en savoir plus ? Rendez-vous sur [bruxelles-j.be](http://www.bruxelles-j.be) (<http://www.bruxelles-j.be/travailler/travailler-pendant-tes-etudes/>) .

- Les Stages européens d'Actiris international permettent aux chercheurs d'emploi bruxellois de moins de 30 ans d'acquérir une expérience pratique dans un autre pays européen. Les détails et la fiche de candidature sont disponibles sur le site web [Actiris international](http://www.actirisinternational.be/traineeshipabroad/europeantraineeshipsprogramme.aspx) (<http://www.actirisinternational.be/traineeshipabroad/europeantraineeshipsprogramme.aspx>) . Pour voir d'autres formules de stage à l'étranger, consultez la thématique [Bouger](https://www.dorifor.be/article/377) (<https://www.dorifor.be/article/377>) !

D'autres formules de stage sans limites d'âge vous sont aussi accessibles : [la Formation professionnelle individuelle en entreprise](#) (<https://www.bruxellesformation.brussels/suivre-un-stage/fpi-en-entreprise/>) , la Convention d'immersion professionnelle ou encore le stage d'immersion linguistique en [français](#) (<http://www.dorifor.be/formation/francais-langue-etrangere-stage-d-immersion-linguistique-en-entreprise-4258.html>) , [néerlandais](#) (<http://www.dorifor.be/formation/neerlandais-stage-d-immersion-linguistique-en-entreprise-1998.html>) ou [anglais](#) (<http://www.dorifor.be/formation/anglais-stage-d-immersion-linguistique-en-entreprise-1984.html>) (avoir le niveau B1 dans la langue).

Vous voulez vous impliquer dans un projet solidaire ?

S'engager comme volontaire, c'est vivre une expérience unique. L'occasion d'aider les autres tout en réfléchissant à son avenir.

Si vous avez moins de 25 ans, avec le [Service citoyen](#) (<http://www.dorifor.be/formation/activites-de-volontariat-pour-jeunes-en-belgique-et-a-l-etranger-6275.html>) ou l' [Année citoyenne Solidarité](#) (<http://www.dorifor.be/formation/activites-de-volontariat-pour-jeunes-en-belgique-et-a-l-etranger-1288.html>) par exemple, vous pouvez prendre part à un projet lié à l'aide aux personnes, l'environnement, la culture ou autre en Belgique ou à l'étranger.

D'une durée de cinq à neuf mois, ces programmes combinent missions de volontariat, formations et temps de maturation personnelle.

D'autres possibilités de travail bénévole à l'étranger existent, consultez la thématique [Bouger](#) (<https://www.dorifor.be/article/377>) .